

**DECISION DE DECLASSEMENT  
D'UN TERRAIN DE LIGNE**  
(établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SNCF Réseau : 20150045  
Gestionnaire : SNCF Réseau (DR/NPCP)

**LE DIRECTEUR REGIONAL**

**Vu** le code des transports ;

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

**Vu** la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire et notamment son article 25 portant dénomination de l'établissement « Réseau ferré de France » en « SNCF Réseau » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**Vu** le décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de Réseau Ferré de France, et notamment son article 39 ;

**Vu** le décret n°97-445 du 5 mai 1997 portant constitution du patrimoine initial de l'établissement public Réseau Ferré de France ;

**Vu** le décret du 19 décembre 2012 portant nomination du Président de Réseau Ferré de France ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Réseau ferré de France en date du 6 juin 2013 portant délégation de pouvoirs au président et fixant les conditions générales des délégations au sein de l'établissement ;

**Vu** la décision du 17 avril 2012 portant organisation générale de Réseau ferré de France ;

**Vu** la décision du 15 juillet 2013 portant délégation de pouvoirs au directeur régional pour la région Nord - Pas de Calais Picardie ;

**Vu** la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2015 portant nomination de Monsieur François MEYER en qualité de directeur régional pour les régions Nord - Pas de Calais et Picardie ;

**Vu** la décision du 5 janvier 2015 portant délégation de signature de Madame Véronique LECHEVIN en qualité du Chef de service Aménagement et Patrimoine

**Vu** l'autorisation du ministre chargé des transports en date du 19/03/2013, de fermer la section sans maintien de la voie comprise entre les PK 180,715 et 201.200 de la ligne Ligne de Busigny à Hirson valant autorisation de procéder au déclassement des biens constitutifs de l'infrastructure de cette ligne ;

**Vu** la décision de fermeture de la section comprise entre les PK 180,715 et 201.200 de la ligne Ligne de Busigny à Hirson prononcée par le conseil d'administration du 28/03/2013, publiée le 15/04/2013 au Bulletin Officiel de RFF, au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture du Nord le 18 avril 2013 et au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Aisne le 23 avril 2013.

**Considérant** que le bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Les terrains sis à BECQUIGNY (Aisne) tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessous et sur les plans joints à la présente décision figurant sous teinte jaunes sont déclassés du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m <sup>2</sup> )
		Section	Numéro	
02061	Tout Y Faut	C	178	20835
02061	Tout Y Faut	C	209	13873
02061	Tout Y faut	C	212	3668
02061	Becquignette	B	162	5792
02061	La Croisette	A	170	905
<b>TOTAL</b>				<b>45073</b>

**ARTICLE 2**

La présente décision, dont une copie est adressée au Ministre chargé des Transports, sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Laon ainsi qu'au Bulletin Officiel de SNCF Réseau consultable sur son site Internet (<http://www.rff.fr>).

Fait à Lille, le **13 MARS 2015**

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur régional Nord-Pas-de-Calais,

Le Chef du service Aménagement et Patrimoine  
Véronique LECHÉVIN



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

**SNCF Réseau**  
Etablissement Public National à  
Caractère Industriel et Commercial  
100, Boulevard de Turin - 59777 EURANVILLE  
Tél. 03 20 12 45 20  
SIRET 412 280 737 00435

**BON POUR ETRE ANNEXE**  
à la décision de déclassement  
du ..... **13 MARS 2015** .....

Département :  
AISNE

Commune :  
BECQUIGNY

Section : C  
Feuille : 000 C 02

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 12/01/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
SAINT-QUENTIN  
51 Boulevard Roosevelt 02321  
02321 SAINT-QUENTIN CEDEX  
tél. 03 23 65 64 37 -fax 03 23 65 68 00  
cdif.saint-quentin@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2012 Ministère de l'économie et des finances



Département :  
AISNE

Commune :  
BECQUIGNY

Section : B  
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 13/01/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SAINT-QUENTIN  
51 Boulevard Roosevelt 02321  
02321 SAINT-QUENTIN CEDEX  
tél. 03 23 65 64 37 - fax 03 23 65 58 00  
cdif.saint-quentin@dgi.finances.gouv.fr

**SNCF Réseau**  
Etablissement Public National à  
Caractère Industriel et Commercial  
100, Boulevard de Turin - 59777 EURAILLE  
Tél. 03 20 12 45 20  
SIRET 412 280 737 00435

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

"CON POUR ETRE ANNEXE  
à la décision de déclassement  
**13 MARS 2015**  
du .....

